

RENTÉE SOLENNELLE
DES
FACULTÉS DE NANCY

UNIVERSITÉ DE FRANCE. — ACADEMIE DE NANCY.

RENTREE
DES FACULTÉS

DE DROIT

DES SCIENCES

DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE NANCY

Le 15 Novembre 1871



NANCY.

SORDOILLET ET FILS, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

5, rue du Faubourg Stanislas, 5

—
1871

ALLOCATION

PRONONCÉE PAR

M. DARESTE DE LA CHAVANNE

Recteur de l'Académie

MESSIEURS,

Placé par le choix de M. le ministre de l'Instruction publique et la confiance du Gouvernement à la tête de l'Académie de Nancy, deux sentiments me dominent. Le premier est celui d'une légitime fierté en me voyant entouré d'hommes dont les talents et les dévouements éprouvés ont fait de Nancy l'avant-garde de la France. Le second sentiment est celui des grands devoirs qui nous sont imposés; car nous sommes, plus que d'autres peut-être, responsables de l'avenir intellectuel et moral du pays. Responsabilité dont je serais effrayé, si je n'étais assuré de votre énergique concours.

Vous avez bien voulu, Messieurs, m'accueillir comme un des vôtres, avant qu'un membre éminent de l'Institut, doublement autorisé comme savant et comme délégué de M. le ministre, vint vous exposer mes titres avec une bienveillance trop marquée pour que je n'y voie pas l'effet d'une longue confraternité d'études, de carrière et, mieux encore, de sentiments. Vous saviez que je n'étais pas étranger à vos travaux. Vingt-quatre ans de professo-

rat dans l'Enseignement supérieur, au sein d'une académie dont j'étais devenu l'un des vétérans et d'une ville que vous me permettez de ne pas oublier, m'ont appris tout ce qu'il y a de puissance et d'activité féconde dans le labeur incessant de nos Facultés. Sentinelles avancées de l'armée de la science, elles ne demandent pas qu'on rappelle leurs services passés ; car elles ne songent qu'à en rendre de nouveaux et de plus considérables encore.

Appelé aujourd'hui à l'honneur de marcher à votre tête, je m'efforcerai de suivre les traces des Recteurs qui m'ont précédé dans cette Académie, et plus particulièrement de l'homme bienveillant et aimé dont la retraite a inspiré de naturels regrets.

Permettez-moi de rendre un hommage mérité à mon prédécesseur, l'honorable M. Maggiolo. Sa longue carrière universitaire s'est passée presque tout entière en Lorraine, dans un pays où il comptait de nombreux élèves et de plus nombreux amis. Il connaissait à fond tous vos établissements d'instruction ; sa vigilance affectueuse s'étendait sur tous ses administrés, et son nom s'attachait aux progrès réalisés par l'enseignement à tous les degrés. Il avait pris surtout une grande part au développement de l'instruction primaire dans les départements de l'Est, qui ont mérité sous ce rapport d'être souvent cités comme des modèles aux autres. Vous avez tous apprécié son zèle vigilant et son activité bienveillante. Qu'une page lui soit consacrée dans les annales de votre université, annales qui deviendront un jour une histoire.

Car vous avez, Messieurs, il y a bientôt dix-sept ans, renoué la chaîne des traditions sur cette terre de Lorraine, féconde en souvenirs illustres et qui a toujours eu sa vie propre au sein de la grande patrie. Vous inspirant de ces souvenirs, et vous appuyant sur la célèbre Académie de Stanislas qui reliait le présent au passé, vous avez reconstitué, à côté d'une Ecole de médecine justement appréciée, l'enseignement des sciences et

celui des lettres ; des sciences , que notre siècle a transformées en multipliant leurs applications ; des lettres, si nécessaires pour entretenir le goût de la société polie dont Nancy a été de tous temps un des asiles, plus nécessaire maintenant que jamais pour relever les âmes, si l'on veut que l'entreprise de notre régénération morale ne soit pas un vain mot. Vous y avez ajouté l'enseignement du droit, indispensable dans un pays destiné à jouir d'un gouvernement libre, où chacun peut et doit être appelé à la vie publique. Les Facultés de droit n'ont pas seulement pour objet de répandre la connaissance de la loi ; elles ont un but d'un intérêt plus général, celui de la faire aimer et respecter. Enfin, la religion qui préside à vos cérémonies et dont je vois ici d'augustes représentants, vient, elle aussi, s'associer à votre œuvre, en nous rappelant qu'il existe encore au-dessus de la science, au-dessus des lettres humaines, au-dessus de la loi, des préoccupations d'un autre ordre et d'une nature plus élevée.

Vous avez reconstitué ainsi, par les efforts d'une persévérante initiative, ce qu'on appelait autrefois une *université*, vieux mot consacré par le temps, que d'autres nations ont conservé et que vous devez reprendre aujourd'hui.

Vous avez compris que la force des universités était dans cet esprit d'initiative s'alliant au respect des traditions, et dans le sentiment des responsabilités individuelles et collectives. Placés en dehors des passions du jour, tout en vivant de cette vie publique dont les hommes sérieux ne se désintéressent jamais, vous avez compris ce qu'il y a de fécond dans ce séjour moins troublé que celui de Paris, où l'énergie morale se conserve mieux, où les esprits ne se recueillent que pour se fortifier, où le travail étant plus désintéressé, le sentiment du devoir est plus profond. Vous avez voulu qu'une surveillance pratique et paternelle permit à la jeunesse de marcher d'un pas plus sûr sans gêner pour cela sa liberté, et vous avez ainsi ouvert la voie où d'autres devront vous suivre ; car le moyen le plus sûr de nous relever de nos

malheurs est d'imposer à la génération nouvelle le sentiment de la dignité et l'amour du devoir.

Le gouvernement rend justice à vos efforts ; il veut aujourd'hui compléter par de nouvelles chaires votre enseignement du droit, des sciences et des lettres, et convertir votre Ecole de médecine en Faculté.

Il ne fait en cela que réaliser les vœux que vous avez vous-mêmes exprimés. Le Conseil académique sollicitait dans sa dernière session, celle du mois de juillet 1871, l'urgence de cette création, par les motifs (je cite ses propres termes) « qu'il est de l'intérêt national de conserver dans la région de l'Est tous les éléments d'instruction supérieure qui existaient avant la cession imposée par le traité de paix ; que la constitution d'un centre universitaire de premier ordre en face des universités allemandes est une nécessité politique et scientifique, au point de vue du rapatriement intellectuel des Français menacés de perdre leur nationalité et du rayonnement de l'Instruction supérieure dans les provinces conservées ; que la réunion des Facultés de tout ordre dans un même centre est un des plus puissants moyens de développement et de progrès pour le génie national, et que l'heure des grands efforts intellectuels est arrivée en vue de reconquérir à la France son rang et son influence séculaires. »

Puisque vos vœux sont réalisés, qu'il me soit permis d'adresser au nom de la ville et de l'université de Nancy des remerciements publics au chef du gouvernement, au ministre, et à leur éloquent et bienveillant interprète. Qu'il me soit permis aussi de les remercier en mon nom de m'avoir choisi pour présider à cette transformation, qui n'est pas seulement une œuvre intellectuelle, mais une œuvre nationale et patriotique.

Maintenant, avant de laisser la parole à MM. les doyens, je veux réparer d'avance une omission de leurs discours. Ils ne vous parleront pas d'eux-mêmes, je le sais, et pourtant dans

l'heureux succès de vos écoles la meilleure part doit leur être attribuée.

Je veux aussi réparer un oubli volontaire du représentant de votre Ecole de médecine. M. Simonin père, ancien Directeur de cette école, s'éteignait, il y a peu de jours, chargé d'années et plus encore chargé des nombreux services qu'il avait rendus à la ville, à l'enseignement, à la science. Si le silence est imposé à M. le Directeur actuel par une réserve héréditaire, c'est au Recteur qu'il appartient ici de rendre un hommage public, au nom du corps enseignant tout entier, à l'homme de devoir et de dévouement qui a laissé à tous un noble exemple. Son nom, dignement continué, est attaché à tous les souvenirs de l'Ecole de médecine de Nancy. Il avait poursuivi pendant plus de cinquante ans la transformation de cette école en une Faculté définitive. Il est mort comme ces soldats qui tombent sur le champ de bataille, sans savoir si la cause pour laquelle ils combattent doit triompher, mais qui savent que pour triompher elle a besoin de leur dévouement et qui, mourant, lèguent à ceux qui les suivent la joie qu'ils n'ont pas eue.
